

FEMMES VICTIMES : SOIGNANT.E.S EN PREMIÈRE LIGNE



FORMATION À LA DETECTION ET LA PRISE EN CHARGE DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

JOURNÉE DE FORMATION PORTÉE PAR LA MAISON DES FEMMES SANTÉ DU CHU DE RENNES

22 Septembre 2026

LIEU : 360 (ANCIENNEMENT MAISON DES ASSOCIATIONS)

Porte B - 6 Cours des alliés - 35200 Rennes

Inscriptions via la FMC : 150€ (Groupe au delà de 5 personnes 130€)

Inscriptions individuelles : 100€ (Groupe au delà de 5 personnes 80€)

Inscriptions internes : 50€ (Groupe au delà de 5 personnes 40€)

Inscriptions étudiants : 30€ (Groupe au delà de 5 personnes 20€)

Pour les tarifs de groupe, veuillez prendre contact avec Mme PIQUET 02-23-30-27-64

**Pour vous inscrire : Copier le lien : <https://ypl.me/QBA/t>
Ou scanner le QR code**

Pour toute question : Mme PIQUET Florence ime.rennes@orange.fr



Femmes victimes : soignant.e.s en première ligne

Formation à la détection et la prise en charge des violences faites aux femmes

Pour les professionnel·le·s médicaux et paramédicaux

Formation portée par la Maison des femmes Santé du CHU de Rennes

Soutenue par l'association de la Maison des femmes du CHU de Rennes et par l'Institut de la Mère et de l'Enfant

Public visé :

Cette formation s'adresse aux professionnel·le·s de santé – médicaux et paramédicaux – de première ligne : sages-femmes, médecins, infirmier·e·s, dentistes, pharmaciens, psychologues, professionnel·le·s des urgences, de la santé sexuelle, de la périnatalité, kinésithérapeutes etc...

Pourquoi cette formation ?

Les violences faites aux femmes constituent un enjeu de santé publique majeur. En France, des centaines de milliers de femmes sont concernées chaque année par des violences conjugales ou sexuelles, avec des conséquences physiques, psychiques, sexuelles et sociales durables. La grossesse constitue un moment à risque, et les enfants exposés sont eux aussi gravement impactés.

Depuis 2019, la Haute Autorité de Santé (HAS) recommande un dépistage systématique des violences par les soignants. Pourtant, dans la pratique, de nombreux professionnel·le·s se sentent démuni·e·s, par manque de formation ou d'outils.

La formation propose une réponse concrète à ce besoin : outiller les soignant·e·s pour reconnaître, comprendre, accueillir et orienter les femmes victimes.

Objectifs pédagogiques

- **Comprendre les différentes formes de violences faites aux femmes, leur cadre systémique et leurs mécanismes.**
- **Identifier leurs conséquences sur la santé des femmes et des enfants.**
- **Savoir dépister et repérer ces violences, même en l'absence de signes explicites.**
- **Développer des outils pour accueillir la parole, évaluer la situation et orienter.**
- **S'approprier les règles de rédaction des certificats médicaux et des signalements.**

Résumé du programme

Matinée : Comprendre et contextualiser les violences

- Définition et typologie des violences (violences conjugales, sexuelles, psychologiques).
- Cadre systémique des violences.
- Conséquences physiques, sexuelles, périnatales et psychiques.
- Impacts sur les enfants exposés, statut de co-victimes.

Après-midi : Savoir repérer, évaluer, orienter

- Le rôle clé des professionnel·le·s de santé dans le dépistage.
- Techniques de repérage systématique : environnement favorable, questionnaire adapté.
- Recueil de la parole et stratégies d'entretien.
- Évaluation de l'emprise et de la dangerosité.
- Prise en charge immédiate, orientation vers les dispositifs adaptés (MDF, urgences, associations...).
- Rédaction des certificats médicaux et règles de signalement.

Un argumentaire fondé sur les preuves

- Les femmes consultent les professionnels et de santé et les structures de soin, souvent avant de révéler les violences ailleurs.
- Les professionnel·le·s sont attendus dans ce rôle, et la plupart des femmes accueillent favorablement une démarche proactive.
- Le dépistage précoce évite la chronicisation des troubles, limite l'errance médicale et permet une intervention plus efficace.
- Repérer une femme victime, c'est aussi protéger ses enfants, en brisant le cycle intergénérationnel des violences.

Une pédagogie active et sensible

- Apports théoriques clairs.
- Supports vidéo et témoignages vidéo.
- Outils interactifs (Klaxon, mises en situation).

En pratique Les inscriptions sont ouvertes du 09/04/2026 au 10/09/2026

Modalités d'inscription pour les agents du CHU de Rennes : Vous avez jusqu'au 30 juin 2026 pour vous inscrire !

Pour les pros CHU l'inscription doit se faire via le process institutionnel à savoir se rapprocher de l'encadrement car il existe des places disponibles

Vous êtes salarié(e) et vous souhaitez vous inscrire à cette formation par le biais de la formation continue

- Personnel médical : inscription via le formulaire de demande de financement. Votre demande sera étudiée par la Commission DPC.
- Personnel non médical CHU Rennes inscription via GESFORM par le cadre de service n°26JGC 999U
- Personnel non médical : inscription individuelle sur la billetterie en ligne Yurplan. (Financement à la charge du participant)

Prix de l'inscription FMC : 150 Euros (Inscription groupe au delà de 5 participants=> 130€/participant)

Prix de l'inscription individuelle : 100 Euros (Inscription groupe au delà de 5 participants=> 80€/participant)

Prix de l'inscription pour les internes : 50 Euros (Inscription groupe au delà de 5 participants=> 40€/participant)

Prix de l'inscription pour les étudiants : 30€ (Inscription groupe au delà de 5 participants=> 20€/participant)

Lien inscription [https : //ypl.me/Mo6/t](https://ypl.me/Mo6/t) Ensuite suivez les instructions fournies par la billetterie en ligne Yurplan, avec un paiement sécurisé par carte bancaire sur le site.

Ouverture de la billetterie du 09/04/2026 au 15/12/2026

Organisme organisateur : Institut de la Mère et de l'Enfant (SIRET 31727127800028, code APE 8899B)

Hôpital sud annexe pédiatrique 16 Boulevard de Bulgarie 35203 Rennes reconnue. Organisme de formation sous la référence 53 35 06498 35.

Accès Handicap

Accessibilité à toute personne en situation de handicap.



Pour toute demande concernant un handicap autre que physique, veuillez contacter Mme Florence Piquet par e-mail à l'adresse suivante : florence@institut-mere-enfant.org ou par téléphone au 07.87.72.48.09. Mme Piquet est disponible pour répondre à vos questions et vous fournir l'assistance possible. N'hésitez pas à la solliciter pour obtenir des informations supplémentaires ou pour organiser un rendez-vous.

Femmes victimes : soignant.e.s en première ligne

Pré requis

Cette formation s'adresse aux professionnels de santé, médicaux et paramédicaux.

Durée :

1 jour (soit 7 h)

Méthode :

Présentiel

Intervenant.e.s :

Professionnel.le.s de santé exerçant à la Maison des femmes Santé du CHU de Rennes et expertes de l'accompagnement des femmes victimes de la maison des femmes Santé du CHU de Rennes.

Acquis professionnels à l'issu de la formation :

Mise à jour des connaissances des professionnels à la détection et la prise en charge des violences faites aux femmes.

Modalités d'évaluation :

Test de connaissance (QCM) avant et après la formation.

Lieu de formation :

360 (anciennement la Maison des Associations) - Porte B 6 Cours des alliés - 35200 Rennes

Accès parking :

Parking : Charles De Gaulle Esplanade Charles De Gaulle 35000 Rennes

Parking : Le Colombier 40 pl du Colombiers 35000 Rennes

Parkings : 19 rue de Chatillon - 6 Bld Solférino-9 rue de Quineleu 35000 Rennes

Accès métro : Ligne A station Le Colombier

Accès ferroviaire : Arrivée gare de Rennes

Taxi : "Allo taxi Rennes" 06-64-84-00-54



Accès Handicap :

Accessibilité à toute personne en situation de handicap autre que physique.

Type de validation et de reconnaissance de la formation délivrée :

Un certificat de formation et une attestation des acquis pédagogiques seront délivrés à tous les participants.

Supports remis : fiches outils, guides pratiques, ressources locales et nationales.

Droit à l'image

Durant la journée, vous êtes susceptible d'être filmé ou photographié. Sauf avis contraire de votre part, votre image pourrait paraître dans les différents supports de communication de l'évènement (site, newsletter, pages Facebook, LinkedIn, compte Twitter et chaîne YouTube du CHU de Rennes et de l'IME) Si vous n'y consentez pas, veuillez adresser un mail en ce sens à ime.rennes@orange.fr en joignant une photo récente de chaque personne concernées.

Femmes victimes : soignant.e.s en première ligne

PROGRAMME DE LA MATINEE

08h30 - 09h00 : **Accueil café**

09h00 - 09h10 : **Propos introductifs**

09h10 - 09h35 : **Dépister et prendre en charge les violences faites aux femmes : de quoi parle-t-on?**

Cloé Guicheteau, médecin généraliste & co responsable de la Maison des femmes santé du CHU de Rennes

Mathilde Delespine, sage-femme & co-responsable de la Maison des femmes santé du CHU de Rennes

Louise Jacquot Thierry, gynécologue obstétricienne, médecin légiste & co-responsable de la Maison des femmes santé du CHU de Rennes

09h35 - 09h55 : **Systémique des violences faites aux femmes**

Louise Jacquot Thierry, gynécologue obstétricienne, médecin légiste & co-responsable de la Maison des femmes santé du CHU de Rennes

09h55 - 10h30 : **Définitions et prévalences**

Mathilde Delespine, sage-femme & co-responsable de la Maison des femmes santé du CHU de Rennes

Cloé Guicheteau, médecin généraliste & co responsable de la Maison des femmes santé du CHU de Rennes

10h30 - 11h00 : **PAUSE**

11h00 - 11h20 : **Conséquences des violences sur la santé des femmes**

Cloé Guicheteau, médecin généraliste & co responsable de la Maison des femmes santé du CHU de Rennes

Mathilde Delespine, sage-femme & co-responsable de la Maison des femmes santé du CHU de Rennes

11h20 - 11h55 : **Le psychotrauma**

Psychologue spécialisée sur le psychotraumatisme - Intervenante à confirmer

11h55 - 12h25 : **Les enfants dans les situations de violences conjugales**

Marion Pierre, pédiatre, médecin légiste & responsable de l'UAPED

12h25 - 12h45 : **Co-animation - Exercice pratique**

12h45 - 14h00 : **Pause méridienne**

PROGRAMME DE L'APRES-MIDI

14h00 - 14h20 : Le rôle des professionnel·les de santé dans la prise en charge des femmes victimes de violences

Louise Jacquot Thierry, gynécologue obstétricienne, médecin légiste & co-responsable de la Maison des femmes santé du CHU de Rennes

14h20 - 14h45 : Le dépistage et le repérage des femmes victimes de violence

Cloé Guicheteau, médecin généraliste & co responsable de la Maison des femmes santé du CHU de Rennes

14h45 - 15h20 : Accueillir la parole des personnes victimes et conduite à tenir

Louise Jacquot Thierry, gynécologue obstétricienne, médecin légiste & co-responsable de la Maison des femmes santé du CHU de Rennes

Mathilde Delespine, sage-femme & co-responsable de la Maison des femmes santé du CHU de Rennes

15h20 - 15h55 : Pause

15h55 - 16h25 : Évaluation de la dangerosité et de l'emprise et rédaction de certificats et de signalements

Louise Jacquot Thierry, gynécologue obstétricienne, médecin légiste & co-responsable de la Maison des femmes santé du CHU de Rennes

16h25 - 16h45 : Spécificité des violences sexuelles récentes + Soumission chimique

Louise Jacquot Thierry, gynécologue obstétricienne, médecin légiste & co-responsable de la Maison des femmes santé du CHU de Rennes

16h45 - 17h00 : Les bases de la prise en charge sociale

Fanny L'Hostis, assistante sociale à la Maison des femmes santé du CHU de Rennes

16h45 - 17h00 : Orienter une femme victime de violences

Mathilde Delespine, sage-femme & co-responsable de la Maison des femmes santé du CHU de Rennes

17h30 - 17h35 : Conclusion

NOTES